



ASSOCIATION EN TEMPS

40 – 42 Boulevard Paul Vaillant Couturier

93100 MONTREUIL SOUS BOIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 62.400 EUROS - R C S PARIS B 712 042 639



ASSOCIATION EN TEMPS

40 – 42 Boulevard Paul Vaillant Couturier

93100 MONTREUIL SOUS BOIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

ASSOCIATION EN TEMPS

40-42 Boulevard Paul Vaillant Couturier

93100 MONTREUIL SOUS BOIS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre Assemblée Générale du 4 décembre 2003, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association EN TEMPS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

SA SFECO & FIDUCIA AUDIT
représentée par
Gilbert METOUDI

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Ils ont été établis au regard des règles et principes comptables français, et en application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du CRC, et de l'instruction 87-67 du 16 mars 1987 applicable aux établissements et services sanitaires gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la provision pour risques d'un montant de 154.701 Euros constatée au 31/12/06 ; cette affectation, à caractère de réserve, résulte de la décision prise par l'organisme de tutelle de l'association en date du 23/10/06. Les conséquences sur les comptes apparaissent dans les notes n°4 et n°5 de l'annexe.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

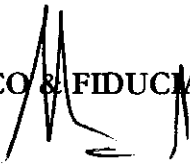
3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents établis sur la situation financière et les comptes annuels de l'Association.

Fait à Paris
Le 16 avril 2007

SFECO & FIDUCIA AUDIT



Gilbert METOUDI
Commissaire aux Comptes
(Membre de la Compagnie Régionale de Paris)

Représentée par

SA SFECO & FIDUCIA AUDIT
représentée par
Gilbert METOUDI

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement & Dépréciation	Net au 31/12/06	Net au 31/12/05
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	9 901,43	9 901,43		450,92
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industrie	2 688,79	1 616,95	1 071,84	1 443,33
Autres	274 344,29	162 838,21	111 506,08	112 183,51
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	30 000,00		30 000,00	
Immobilisations financières				
Participations	13 435,00		13 435,00	13 252,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	41 016,35		41 016,35	40 865,81
ACTIF IMMOBILISE	171 385,86	174 356,59	107 029,27	168 195,57
Comptes de liaison (1)				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	465,00		465,00	3 631,16
Créances (2) :				
Créances usagers et comptes rattachés (3)	18 535,88		18 535,88	94 201,78
Autres créances	16 368,96		16 368,96	14 141,65
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	715 160,58		715 160,58	608 685,75
Charges constatées d'avance	17 233,24		17 233,24	2 747,63
ACTIF CIRCULANT	767 763,66		767 763,66	723 467,97
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	1 139 149,52	174 356,59	964 792,93	891 663,54
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement à l'exploitation et à la trésorerie				
(2) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF				

BILAN PASSIF		
	31/12/2006	31/12/2005
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Dons Legs		
- Subvention d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
- Excédents affectés à l'investissement		
- Réserve de compensation		
- Réserve de trésorerie	93 185,07	87 464,20
- Autres réserves		
Report à nouveau (1)		-43 629,42
Résultat de l'exercice (2)	24 939,48	204 051,22
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
- Couverture du besoin en fonds de roulement		
- Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	25 000,00	
- Réserves des plus-values nettes d'actif		
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	143 124,55	247 886,00
Compte de liaison		
Provisions pour risques	222 997,41	86 884,61
Provisions pour charges	154 700,93	
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement		
- Sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	377 698,34	86 884,61
Dettes (3)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (4)	39 317,98	179 990,40
Emprunts et dettes financières divers (5)	480,00	1 280,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 864,69	126 055,14
Dettes fiscales et sociales	258 335,32	236 390,72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (6)	14 972,05	13 116,67
Produits constatés d'avance		
DETTES	443 970,04	556 832,94
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	564 702,03	891 603,54
(1) Dont compte 115 : résultats sous contrôle de tiers financeurs :		-43 629,42
(2) Dont compte 12 : résultats sous contrôle de tiers financeur :		
(3) Dont à moins d'un an :		
(3) Dont à plus d'un an :		
(4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	7 406,58	153 238,00
(5) Correspondent aux cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement		
(6) Dont fonds majeurs protégés et tutelles aux prestations sociales :		

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2006	31/12/2005
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	3 933 264,98	3 930 186,64
- Dotation globale		
- Autres		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	34 082,83	
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	13 804,41	7 339,30
TOTAL I	3 981 152,22	3 937 525,94
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 997 283,58	2 001 678,96
Impôts, taxes et versements assimilés	118 461,06	109 271,93
Salaires et traitements	1 051 898,05	971 464,84
Charges sociales	537 003,81	502 480,74
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	35 769,58	42 775,88
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions		
Pour risques et charges : dotation aux provisions	177 081,98	86 884,61
Autres charges	504,63	3,13
TOTAL II	3 918 002,69	3 714 560,09
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	63 149,53	222 965,85
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie		
	31/12/2006	31/12/2005
Produits financiers :		
Produits financiers de participation		391,61
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	424,76	164,77
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	424,76	556,38
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	9 859,71	16 968,69
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	9 859,71	16 968,69
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-9 434,95	-16 412,31
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)	53 714,58	206 563,54
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	84,00	3 739,26
Sur opérations en capital	1 100,00	3 467,00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	1 184,00	7 206,26
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	596,36	8 569,60
Sur opérations en capital	4 362,74	1 138,98
Dotations aux amortissements et provisions	25 000,00	
TOTAL VIII	29 959,10	9 708,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-28 775,10	-2 502,32
Impôt sur les sociétés (IX)		
TOTAL DES PRODUITS	3 982 760,98	3 945 288,58
TOTAL DES CHARGES	3 957 821,50	3 741 237,36
SOLDE INTERMEDIAIRE	24 939,48	204 051,22
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	24 939,48	204 051,22
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

ASSOCIATION EN TEMPS
40/42 Boulevard P.V COUTURIER
93100 MONTREUIL

ANNEXE

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2006, caractérisés par les données suivantes :

- total du bilan:	964.792,93 euros
- total du compte de résultat (produits)	3.982.760,98 euros
- résultat de l'exercice (excédent):	24.939,48 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 5	Tableau des provisions
Note n° 6	Tableau des créances et des dettes

Note N° 1 PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1- Principes comptables

1.1- Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices
- l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'instruction 87-67 du 16 mars 1987 relative à l'adaptation de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M21) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- De l'arrêté du 19 décembre 2005 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L.312.1 du code de l'action sociale et des familles.

Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations.

1.2- Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	20 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel de bureau, mobilier de bureau et outillage divers	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans

b) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable. Elles sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M21bis §313).

c) D.I.F

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'entreprise de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2006 et aucun passif n'existe à ce sujet.

Le volume d'heures de formation cumulé au 31/12/2006 :

- correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 1451 heures,
- n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 1451 heures.

1.3 Compte de résultat

Les comptes de résultat des activités soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Note n° 2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	9 436,43	465,00			9 901,43
TOTAL (I)	9 436,43	465,00			9 901,43
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage	2 688,79				2 688,79
Installations générales, aménagements divers	156 216,95	13 110,91	6 310,10		163 017,76
Matériel de transport	10 663,52	17 700,01			28 363,53
Matériel de bureau et informatique	47 196,07	5 897,44			53 093,51
Mobilier	28 410,37	1 459,12			29 869,49
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes		30 000,00			30 000,00
TOTAL (II)	245 175,70	65 167,48	6 310,10		307 053,08
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	13 252,00	183,00			13 435,00
Prêts					
Autres titres et immobilisations financières	40 865,81	2 627,54	2 477,00		41 016,35
TOTAL (III)	54 117,81	2 810,54	2 477,00		54 451,35
TOTAL (I+II+III)	308 729,94	71 443,02	8 787,10		371 385,86

Note n° 3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	8 985,51	915,92			9 901,43
TOTAL (I)	8 985,51	915,92			9 901,43
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage	1 245,46	371,49			1 616,95
Installations générales, aménagements divers	65 460,07	20 941,22	1 947,36		84 453,93
Matériel de transport	5 411,36	3 400,21			8 811,57
Matériel de bureau et informatique	40 363,11	5 653,85			46 016,96
Mobilier	19 068,86	4 486,89			23 555,75
Autres					
TOTAL (II)	131 548,86	34 853,66	1 947,36		164 455,16
TOTAL (I+II)	140 534,37	35 769,58	1 947,36		174 356,59

Note n°4 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementaires :					
- investissement					
- compensation					
- trésorerie	87 464,20	5 720,87			93 185,07
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	204 051,22	-204 051,22	24 939,48		24 939,48
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports					
- Legs et donation					
- Résultats sous contrôle de tiers	-43 629,42	43 629,42			
SUBVENTIONS					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Réserve de trésorerie			25 000,00		25 000,00
Amortissements dérogatoires					
Différence sur réalisations d'éléments d'actif					
Autres provisions réglementées					
TOTAL (I)	247 886,00	-154 700,93	49 939,48		143 124,55

Affectation résultat en provisions (note 5)	154700,93
Autres affectations (à détailler)	
Total	

Note n° 5 TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	86 884,61		177 081,98	40 969,18	222 997,41
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations		154 700,93			154 700,93
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
TOTAL (I)	86 884,61	154 700,93	177 081,98	40 969,18	377 698,34
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL (II)					
TOTAL GENERAL (I+II)	86 884,61	154 700,93	177 081,98	40 969,18	377 698,34
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			177 081,98	21 076,42	
- financière					
- exceptionnelle					

Note n° 6 TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	41 016,35		41 016,35
Créances art 58 ou art 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés	18 535,88	18 535,88	
Autres créances	16 368,96	16 368,96	
Charges constatées d'avance	17 233,24	17 233,24	
TOTAL	93 154,43	52 138,08	41 016,35
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 317,98	166 837,83	13 152,57	
Emprunts et dettes financières divers	480,00	1 280,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	130 864,69	130 864,69		
Dettes fiscales et sociales	258 335,32	258 335,32		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	14 972,05	14 972,05		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	443 970,04	572 289,89	13 152,57	
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 671,93			